



Faillite civile puis etre deficher

Par **lekith**, le **09/09/2008** à **19:53**

je suis en faillite civile jusqu'en 2014 j'aimerais faire un crédit immobilier aucune banque n'accepte mon dossier si je rembourse les dettes pour lesquelles je suis en faillite alors que le dossier est clos puis je peux être défichée si oui quelles sont les démarches dans l'attente d'une réponse je vous remercie par avance

Par **jeetendra**, le **10/09/2008** à **10:01**

bonjour, c'est tout simplement impossible ce que vous demandez et contraire aux mesures prises en votre faveur jusqu'en 2014 pour justement éviter que vous ne retombiez de nouveau dans la spirale du surendettement, d'autant plus qu'il y a déjà un crédit litigieux en cours de remboursement, cordialement

Par **lekith**, le **10/09/2008** à **10:10**

merci pour votre réponse je voulais juste ajouter que j'ai demandé la faillite civile à cause de mon ex-conjoint c'est lui qui n'a pas payé ses dettes après notre séparation. Je ne voulais pas payer des choses qu'il a gardées. Je travaillais mon conjoint aussi je ne suis jamais allée découvrir et je n'ai aucun retard de paiements sur aucune facture de ou mon désolément de ne pouvoir avoir un crédit merci quand même

Par **yanndu67**, le **05/01/2010** à **22:19**

bonjour j'ai fait une faillite civile en 2008 le mois dernier le juge a clôturé la faillite j'aimerais savoir comment ne plus être fiché merci